



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

BIFAO 81 (1981), p. 227-236

Michel Valloggia

Rapport préliminaire sur la quatrième campagne de fouilles du mastaba V à Balat (oasis de Dakhleh) [avec un dépliant et 5 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

- | | | |
|---------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| 9782724711523 | <i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne</i> 34 | Sylvie Marchand (éd.) |
| 9782724711400 | <i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i> | Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.) |
| 9782724710922 | <i>Athribis X</i> | Sandra Lippert |
| 9782724710939 | <i>Bagawat</i> | Gérard Roquet, Victor Ghica |
| 9782724710960 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724711547 | <i>Le décret de Saïs</i> | Anne-Sophie von Bomhard |
| 9782724710915 | <i>Tebtynis VII</i> | Nikos Litinas |
| 9782724711257 | <i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i> | Jean-Charles Ducène |

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LA QUATRIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES DU MASTABA V À BALAT (OASIS DE DAKHLEH)

Michel VALLOGGIA⁽¹⁾

§ 1. INTRODUCTION

Les travaux de la quatrième campagne de fouilles du mastaba V durèrent, cette année, un mois, du 7 janvier au 6 février 1980⁽²⁾.

Le programme des activités de cette saison visait au dégagement des substructures orientales du mastaba, à savoir, les *constructions de l'Est* (carrés N-P; R-T)⁽³⁾ avec, bien entendu, la poursuite de la fouille des accès à l'appartement funéraire précédemment mis au jour⁽⁴⁾.

En revanche, l'examen des traces d'éventuelles infrastructures occidentales, construites au-delà de l'*antichambre* et du *cellier*, a été différé⁽⁵⁾. Toute extension de la fouille, à la profondeur du caveau ou des pièces annexes, nécessite d'importants terrassements. Des vérifications stratigraphiques, pratiquées dans les couches de surface, devraient toutefois permettre de limiter les futurs mouvements de terre dans ce secteur.

§ 2. TRAVAUX DE SURFACE

§ 2.1 *Constructions de l'Est* (Fig. 1 et Pl. LVI, A)

L'abaissement général du niveau de sol dans cette zone incluait la *cour transversale* avec ses superstructures adjacentes. L'aire du dégagement couvre une surface qui s'étend

⁽¹⁾ A l'issue de cette quatrième campagne, je tiens, une nouvelle fois, à exprimer toute ma reconnaissance à M. le Professeur Jean Vercoutter, Directeur de l'IFAO, pour son accueil libéral et sa confiance ainsi témoignée. Il m'est également agréable de renouveler ici mes remerciements au Fonds national suisse de la Recherche scientifique, qui, par son soutien financier, permet cette collaboration.

⁽²⁾ Les participants à cette fouille étaient les suivants : MM. P. Deleuze, J.-F. Gout et N. Henein. L'Organisme des Antiquités fut représenté par Mlle Faten Abd el-Halim Saleh et M. Adel El-Sayed Youssef.

⁽³⁾ Cf. schéma de situation, *in BIFAO* 78 (1978) 71.

⁽⁴⁾ Cf. le troisième rapport *in BIFAO* 80 (1980) 103-4.

⁽⁵⁾ Id. *ib.*, 127 et n. 5.

au S. et à l'O., jusqu'au parement extérieur des enceintes S. et E. du mastaba lui-même. Au N. et à l'E., cet espace s'arrête au couloir qui cheminait autour de la cour (cf. fig. 1). Des témoins de ce passage et du mur d'enceinte sont ainsi préservés.

Les murs attenants à la cour ont donc été successivement déposés. La structure septentrionale conservait, en fait, seulement deux assises complètes. Celles-ci étaient homogènes et présentaient alternativement (du N. au S.) la répartition suivante : un lit de briques (module : m. 0,40 × 0,20 × 0,09), posées sur leur largeur et deux lits en longueur; le tout était houssé à la *mouna*. L'assise de fondation était construite, à l'instar du mastaba, sur le remblayage argileux précédemment décrit⁽¹⁾.

Le mur oriental, incomplètement maintenu sur une seule assise, offrait une répartition apparemment régulière de lits appareillés sur le grand côté des briques. L'enlèvement de cette assise de fondation (niv. moy. m. — 0,14) fit apparaître, à proximité de l'angle N.-E. de la cour (cf. fig. 1), un alignement N.-S. de deux briques avec un retour perpendiculaire au S. (niv. sup. m. — 0,24). Cet ensemble recouvrait une petite fosse (dim. int. m. 0,86 × 0,17 × 0,15), aménagée dans une couche de gravier et d'argile. Les faces de cette cavité portaient des traces de stuc (ép. mm. 2-5). Cette sépulture (MV/tl) abritait le squelette d'un canidé⁽²⁾ qui avait sa tête au N. (cf. Pl. LVI, A). L'animal portait un collier de perles de faïence et de coquillages univalves limés (Inv. N° 1352).

§ 2.2 *Le mastaba : l'enceinte orientale* (Fig. 1 et Pl. LVI, B)

L'extension du dégagement des infrastructures rendait nécessaire le démontage du mur E. de l'enceinte, d'autant que celui-ci recouvrait partiellement le puits mis au jour dans la *cour intérieure*. Ce puits semblait lui-même donner accès au couloir E.-O. du dispositif souterrain.

La partie septentrionale de cette enceinte, édifiée au N. de l'entrée du mastaba était composée d'assises régulières. Les briques (module : m. 0,41 / 0,38 × 0,20 / 0,18 × 0,09) étaient alignées (d'O. en E.) sur 5 et 3 rangs, posées dans leur longueur, avec un lit médian bâti sur sa largeur. L'assise de fondation, au niveau de la crapaudine de porte, fut conservée.

⁽¹⁾ Cf. le troisième rapport in *BIFAO* 80 (1980) 99-100.

⁽²⁾ Une identification provisoire, à partir de photographies, a été proposée par MM. F. Baud, conservateur au Musée d'Histoire Naturelle de Genève et L. Chaix, archéozoologue. Qu'ils trouvent ici mes remerciements pour leur concours cordial.

L'attribution repose sur la présence de molaires carnassières et d'épiphyses placées sous l'articulation des maxillaires inférieurs. Les sépultures de canidés sont, par ailleurs, connues; cf. Fischer, *LÄ* 3 (1977) 78 et Schiff Giorgini-Robichon-Leclant, *Soleb II, Les Nécropoles* (1971) 279-86, tombe T 31.

A l'inverse, la section S. fut complètement déposée. Les assises comptaient généralement 8 rangs de briques en longueur avec, en alternance, un rang de parement en largeur. Le retrait du premier lit montra la présence d'une fondation complémentaire sous la tête du mur, au S. du passage d'entrée. Cette base comprenait une assise de 3 rangs parallèles.

Un détail de construction mérite mention : lors de la construction de ce mur, les maçons furent amenés à effectuer un rattrapage de niveau localisé dans une assise qui passait au-dessus du puits. Le tassement fut compensé, à cet endroit, par deux alignements de briques parallèles posées, en dents de scie, sur une arête⁽¹⁾ (cf. Pl. LVI, B).

§ 3. TRAVAUX EN INFRASTRUCTURE

§ 3.1 *Le puits de la cour intérieure* (Fig. 1 et Pl. LVI, B-LVII, A)

Le démontage, par assise, de l'enceinte orientale, a confirmé, au niveau de son lit de fondation, le clivage des phases de la construction. L'observation avait déjà été formulée lors de la fouille du puits de construction, aménagé dans la zone occidentale du mastaba⁽²⁾. L'implantation du puits de la *cour intérieure*, totalement dissimulée par le dallage et l'enceinte elle-même, diffère, en effet, légèrement des alignements de surface. Ce puits, de forme trapézoïdale (dim. int. env. m. 6,80 × 3,25) déborde, en plan, l'aplomb du parement de la façade orientale du mastaba (cf. Pl. LVII, A).

Lors du dégagement partiel de ce puits, il était apparu, au-dessous du dallage de la cour, une voûte à voussoirs inscrite dans la face O. de ce mur d'enceinte. Ce dispositif avait suggéré l'idée d'une communication avec la *cour transversale*⁽³⁾. Cependant, un sondage, exécuté au droit du parement E. montrait que cette voûte ne traversait pas le mur. Elle était remplacée, sur ce pan, par un massif de briques en saillie, qui fut interprété comme fondation de cette muraille (cf. LVI, B)⁽⁴⁾. L'élargissement de la tranchée, creusée entre cette structure et le puits de la cour extérieure, paraissait également infirmer la présence d'une liaison entre ces deux puits⁽⁵⁾.

La fouille de cette saison devait modifier ce point de vue.

Il apparaissait que le décrochement du mur de façade correspondait, non pas à une semelle de fondation, mais au mur E. du couronnement du puits. La destruction partielle de l'angle S.-E., en élévation, n'avait pas permis de différenciation dans les appareillages de briques.

⁽¹⁾ Sur ce procédé, cf. Spencer, *Brick Architecture in Ancient Egypt* (1979) 114.

⁽²⁾ Cf. BIFAO 80 (1980) 100.

⁽³⁾ Cf. BIFAO 78 (1978) 76.

⁽⁴⁾ Cf. BIFAO 79 (1979) 53.

⁽⁵⁾ Id., *ib.*

L'identification des limites de ce puits permettait, dès lors, d'en reprendre la fouille. On rappellera toutefois ici que les dégâts dus à une longue immersion et à des mouvements de terrain rendent malaisés le dégagement et l'interprétation de ces constructions.

En plan, sur un axe E.-O., deux blocages de briques, séparés par des joints, précédaient le massif voûté, dont l'extrémité O. était alignée sur le parement occidental du mur de façade (cf. Pl. LVII, A). La voûte elle-même et les onze assises qui la bloquaient avaient été déposées durant la première campagne⁽¹⁾. De même, dans la *cour intérieure*, le vidage du puits avait été effectué dans un remblayage très compact, mêlé de briques cassées et de tessons. Un refend, orienté N.-S., divisait l'aire O. du puits. Sa mise au jour avait révélé la présence d'un arc de décharge, construit à une profondeur d'environ m. — 3,20 (niv. sup. m. — 1,48)⁽²⁾.

Le retrait de trois lits de briques sur le blocage E. a montré un nouveau partage longitudinal de l'élément. La portion orientale, légèrement cintrée, était constituée d'un arc de décharge, axé N.-S., dont les voussoirs s'appuyaient directement sur le gebel. Sur l'extrados (niv. sup. m. — 0,50), les interstices de briques étaient calés par des cailloux. Une disposition analogue fut découverte dans la partie occidentale de ce blocage, au-dessous d'un bourrage de briques, dont la première assise se trouvait à l'altitude m. — 1,52.

La construction du second blocage était de même nature. Un bourrage de briques, en lits réguliers, surmontait un autre arc de décharge, à l'altitude m. — 2,28 environ.

Sur le massif occidental, la dépose des pieds de la voûte (niv. m. — 0,88) précéda l'enlèvement de trois lits, apparemment posés sur un remplissage de briques et d'argile (niv. m. — 1,12) d'environ m. 1,00 d'épaisseur. Au-dessous de ce niveau, apparaissait à nouveau un arc, composé de trois voussoirs, séparés par un rang de briques sur le plat. Enfin, à l'altitude m. — 3,46, un linteau de porte, en calcaire, était mis au jour. Brisé en deux morceaux, l'élément n'avait pas résisté à la pression des terres.

La poursuite des travaux conduisait à l'enlèvement des parois extérieures du puits, y compris son mur de refend. A cette occasion, le dégagement du parement O. du mur oriental du puits révéla les traces d'un dispositif de décharge supplémentaire (entre les niv. m. — 0,50 et — 1,50). Celui-ci comptait quatre voussoirs superposés, fondés sur les parois du gebel.

L'examen du profil longitudinal du puits fait ainsi connaître un aménagement original, comprenant un système d'arcs décalés, en escalier, couvrant d'E. en O., l'accès aux substructures occidentales. Cet agencement, qui ne correspond pas à une entrée, invitait donc à reconstruire l'hypothèse d'une communication avec le puits creusé dans la *cour transversale*.

⁽¹⁾ Cf. *supra*, n. 3 p. 229. — ⁽²⁾ Id., *ib.*

§ 3.2 *La descenderie de la cour transversale* (Fig. 1 et Pl. LVII, B - LVIII, A)

Le décapage de surface de la *cour transversale*, effectué dans la première campagne, avait permis la découverte, sous l'enduit de sol, d'un puits extérieur, dont le niveau supérieur (angle N.-O.) voisinait l'altitude m. 0,30⁽¹⁾. En revanche, l'excavation, par couches, de l'ensemble de la cour n'avait montré ni perturbations de terrain, ni présence de tessons autour du puits. Cependant, au niveau moyen m. — 1,10, une différence de terre, très nette dans sa consistance et sa couleur, dessinait les traces d'une liaison entre les deux puits (cf. Pl. LVII, B). Les témoignages de cette jonction n'ont pas permis de distinguer un quelconque appareillage de briques; tout au plus a-t-on retrouvé un lit d'argile très compact, semblable à de la *mouna*, large d'environ m. 1,20 à 1,50, sur une épaisseur régulière de m. 0,30 à 0,35. L'exécution d'une coupe N.-S. sur ce passage n'a, pour l'heure, fourni aucun renseignement complémentaire. Toutefois, l'emplacement du puits, situé à l'extrémité orientale du complexe funéraire, paraît tout désigné pour marquer l'origine de l'accès aux infrastructures. Et ce d'autant que la paroi O. de ce puits présente, en dessous des assises du mur de couronnement, un parement soigneusement appareillé. Ce blocage constitue peut-être l'entrée de la descenderie, creusée en galerie, qui communiquait avec le plan incliné, bâti à l'intérieur du grand puits de la *cour intérieure* (cf. Pl. LVIII, A).

§ 3.3 *L'appartement funéraire*

§ 3.3.1 *Le couloir Est-Ouest — Secteur oriental* (Fig. 1 et Pl. LVIII, B)

A l'issue de la troisième campagne, ce couloir avait été complètement dégagé dans sa partie occidentale, située au-delà de la porte et de son encadrement en grès⁽²⁾. Il convenait, cette année, d'achever la fouille de ce passage.

Dans la zone médiane, le linteau brisé de la porte fut provisoirement déplacé pour permettre le déblaiement de l'embrasure. Le cadre de cette ouverture comprenait deux montants de grès, l'un monolithique, au N., l'autre fait de deux blocs superposés. Au sol, un large seuil bombé, en grès également, débordait les aplombs E. et O. de l'encadrement.

La mise au jour de ce couloir E.-O. fut donc poursuivie en direction du puits de l'enceinte E. L'effondrement de la couverture en briques de cette galerie recouvrait le dallage sur

⁽¹⁾ Cf. *BIFAO* 78 (1978) 74. — ⁽²⁾ Cf. *BIFAO* 80 (1980) 103-4.

une hauteur d'environ m. 1,00. Ce remplissage, constitué de briques cassées et d'argile compacte, a, en outre, fourni de nombreux éclats de grès, probablement destinés à bloquer des voussoirs. Au plan de la construction elle-même, on a observé une différence bien marquée par la position centrale de la porte qui sépare les deux sections du couloir : le secteur O. compte, au-dessous des naissances de la voûte, généralement cinq à six assises de blocs de grès (niv. sup. m. — 4,63). En revanche, le premier tronçon, à l'E. de la porte, pour une largeur analogue, ne conserve que deux à trois assises de pierres (niv. sup. m. — 5,53). Encastrés dans des massifs de briques, ces lits formaient deux banquettes aptes à servir de sommiers aux naissances de la voûte. Il est évident que ce mode de construction a entraîné une hauteur de plafond réduite, dans tout le secteur oriental du passage.

Un important dépôt de vaisselle en terre cuite avait été posé, sur le dallage, le long de la paroi septentrionale. A l'origine, ce lot comptait plus d'une centaine de récipients de formes variées; soit, des vases globulaires, coniques, à bords évasés et fonds plats ou à bec verseur; des jarres, des vasques, des bols, des coupes et des supports. Plusieurs de ces ustensiles livrèrent des restes de leur contenu; notamment des graines et des petits ossements qui seront ultérieurement examinés.

L'extrémité E. du couloir était signalée par une interruption du dallage au pied d'un mur de six assises en grès. Un passage, d'environ m. 0,85 de large, traversait d'O. en E. ce massif. En élévation, cette paroi se prolongeait pour constituer le mur de refend du puits de la *cour intérieure*. La couverture de cet accès s'était également effondrée; on appellera toutefois que son arc de décharge (niv. m. — 3,20 / — 1,48; cf. *supra*, § 3.1), malgré un tassement, s'était bien conservé.

§ 3.3.2 *Le corridor* (Fig. 1 et Pl. LIX, A)

Dans le complexe de l'infrastructure, ce corridor précède immédiatement le passage qui s'ouvre sur le couloir E.-O. Sa limite orientale correspond à l'alignement du linteau en calcaire, découvert au bas du plan incliné (cf. *supra*, § 3.1). La fouille de cette pièce fit apparaître un encadrement de porte complet, au-dessous du linteau; soit, deux jambages, avec un vide de passage de m. 1,07 et un seuil monolithique en calcaire (niv. sup. m. — 5,06; cf. Pl. LIX, A).

La porte elle-même fut découverte appuyée contre, ou, à proximité de la paroi N. du corridor. Le bois a presque complètement disparu, seule l'empreinte d'un fin stucage est perceptible dans la masse argileuse qui s'était accumulée derrière le panneau de bois. Ce moule naturel a toutefois conservé la marque des principaux éléments de ce vantail. Cette porte (dim. m. 1,57 × 1,04) se composait d'une solive (section m. 0,10 × 0,09, long. m.

1,57) et, vraisemblablement de trois planches verticales qui étaient assemblées au moyen de cinq lattes transversales (section env. m. 0,07 × 0,03 — cf. Pl. LIX, A)⁽¹⁾.

A l'instar du couloir E.-O., le corridor était encombré par l'effondrement conjoint du plafond et du remblayage du puits. Néanmoins, au-dessus du niveau du sol (alt. moy. m. — 5,50) un nouveau lot d'environ quatre-vingts poteries fut dégagé (cf. Pl. LIX, A). Cette vaisselle de terre cuite, qui comprenait essentiellement des petits récipients, tels que bols, coupes, petits vases à bec verseur, assiettes et supports, était déposée dans la partie méridionale du corridor. Devant le seuil, de part et d'autre de l'ouverture de la porte, des ossements d'animaux furent relevés. Signalons encore la présence d'une pièce de bois (?) — dim. env. m. 0,60 × 0,11 × 0,09 — entreposée au S. de la nappe de céramique. Le sol de ce couloir ne comportait pas de dallage proprement dit, mais un enduit appliqué sur le gebel. Le seuil de porte en calcaire avait été réglé sur une assise de briques crues (niv. env. m. — 5,40) et le sol descendait en pente douce vers l'O., jusqu'au niveau du dallage du couloir E.-O. (alt. m. — 5,87).

§ 3.4. *Les sépultures de la cour transversale, secteur Nord*

Lors de l'abaissement du niveau de la cour, à la fin de la deuxième campagne, trois alignements de briques, évoquant la présence d'une nouvelle substructure, avaient été découverts (niv. sup. m. 0,05)⁽²⁾. La fouille de cette saison a révélé l'existence de deux tombes parallèles (MV / t2-t3), dont les accès sont séparés par un muret N.-S. L'insertion accidentelle de poteries dans les assises occidentales de cette paroi semble indiquer une antériorité dans l'aménagement de la sépulture O. (MV / t3).

§ 3.4.1 *Tombe MV / t2 (Fig. 1 et Pl. LIX, B)*

Le décapage de l'aire inscrite à l'intérieur des rangs de briques signalés (carrés P-T) devait permettre le déblaiement de l'accès à cette tombe. Un escalier de quatre marches, grossièrement taillé dans le gebel, suit une orientation E.-O. Un palier (niv. env. m. — 2,30) précède la sépulture elle-même, tournée vers le N. Cette plate-forme d'accès est limitée à l'O. par la cloison de séparation qui compte environ treize assises de briques (module : m. 0,39 / 0,40 × 0,19 / 0,20 × 0,10 / 0,09) et se termine (niv. m. — 0,63) au-dessous du

⁽¹⁾ On rencontre également l'usage de portes en bois dans les couloirs d'accès aux appartements funéraires royaux du Moyen Empire, notamment dans les pyramides d'Amménémès III et de

Khendjer. Cf. Edwards, *Les pyramides d'Egypte* (1967) 272; 280.

⁽²⁾ Cf. *BIFAO* 79 (1979) 53.

premier alignement dégagé. Un second mur, orienté E.-O., fermait le N. du palier et constituait, avec ses neuf lits de briques (niv. sup. m. — 1,59; inf. m. — 2,30), le blocage du caveau. Une céramique abondante fut retirée de cette descenderie; les tessons appartenaient aux profils habituels, c'est-à-dire des fragments de « terrines », de vases coniques, de coupes et de bols. De nombreux bouchons coniques, en argile crue, furent également retrouvés.

Creusé au N. du blocage, le caveau est orienté sur un axe N.-S. A l'exemple des tombes du cimetière septentrional⁽¹⁾, le plafond de cette chambre s'était effondré et son remplissage sablonneux, mêlé de tessons, contrastait nettement avec l'argile avoisinante. Le retrait de ces gravats, entre les niveaux m. — 1,60 et — 1,80, fit apparaître une nappe de récipients rangés contre le blocage et le long de la paroi E. du caveau (cf. Pl. LIX, B). Par la suite, deux nouvelles séries de poteries en terre cuite furent dégagées sur les mêmes emplacements niv. m. — 2,50 / — 2,80). Au total, ce ne sont pas moins de 49 vases qui furent ainsi mis au jour⁽²⁾.

La partie centrale du caveau et le N.-O. abritaient les restes de deux squelettes écrasés. Les défunt, placés côte à côte, avaient la tête au N., tournée vers l'E. Le squelette O. était couché sur le côté gauche, une main sous le menton, l'autre derrière la tête. Les jambes étaient repliées, notamment la gauche qui était ramenée contre la poitrine. Le second squelette, sur le dos, avait les bras pliés contre la poitrine et les pieds croisés. L'examen anthropologique pratiqué par le Prof. T. Dzierzykray-Rogalski a montré que le squelette O. était celui d'un homme âgé d'environ 35 à 40 ans au moment du décès. Les ossements de l'E. appartenaient à une femme du même âge. Aucun ornement corporel ne fut découvert sur son squelette. L'homme, en revanche, portait, au cou, une parure, dont les éléments incluaient des perles rondes, en faïence, plaquéées d'une fine feuille d'or (Inv. N° 1446), deux perles discoïdes, en pierre verte et des perles allongées, en faïence, de section circulaire, de section carrée et en forme de barillet (Inv. N° 1445). Ces composants sont identiques à ceux qui furent découverts sur la dépouille de *Mdw-nfr*⁽³⁾.

Les défunt avaient été placés sur des sortes de litières constituées de planches assemblées et stuquées (?) — dim. env. m. 2,10 × 0,50) — dont on a retrouvé des traces blanchâtres sur le sol de la fosse⁽⁴⁾. Le nettoyage de cette surface fit apparaître une couche de tessons pilés sur un lit de briques cassées (niv. sup. m. — 2,80). Le retrait de ce dallage irrégulier a,

⁽¹⁾ Cf. Giddy-Grimal, *BIFAO* 79 (1979) 41 sq.

⁽²⁾ Soit : 29 jarres, 14 vases globulaires, 3 vases coniques à fond arrondi, 2 coupes et 1 « terrine » (Inv. N° 1416-22; 1430-33).

⁽³⁾ Cf. *BIFAO* 80 (1980) 116-7, Inv. N° 931-32;

933.

⁽⁴⁾ Sur cette substance (chaux ou plâtre?), cf. Giddy-Grimal, *o.c.*, 44, n. 4.

en outre, montré la présence d'une autre assise de briques (niv. m. — 3,00), posée sur l'argile du gebel (niv. inf. m. — 3,15)⁽¹⁾.

§ 3.4.2 *Tombe MV / t3* (Fig. 1 et Pl. LX, A)

Le plan de cette tombe est ordonné sur un axe unique, orienté S.-N. Une volée de trois marches donne accès au palier qui précède un caveau; lui-même fermé par un mur de blocage (niv. assise inf. m. — 2,51). Comme précédemment, de nombreux tessons étaient mêlés aux déblais retirés de la descenderie et de la sépulture. A une profondeur de m. — 2,37, une nappe de 23 poteries, en terre cuite, fut localisée contre la paroi orientale de la tombe. Cette série groupait cinq vases coniques, à fond arrondi (Inv. N°s 1543-45 — deux exemplaires en tessons), un récipient globulaire (Inv. N° 1546) et six jarres ovoïdes, à fond arrondi et col droit (Inv. N° 1547-52). Une mention particulière concerne un lot de onze vases (Inv. N°s 1532-42), nouveaux dans la typologie de la céramique de Balat. Il s'agit de récipients à fond plat (haut. cm. 13,9 / 12,2; larg. max. cm. 13,9 / 11,7), parois évasées et col retourné. Ces vases sont fermés par un couvercle placé à la base intérieure du col. Cette fermeture fait corps avec la forme elle-même et fut cuite en même temps. A la base des parois, au-dessus du fond, un trou circulaire (\varnothing cm. 2,0 / 1,5) traverse l'ustensile qui est obturé, à cet endroit, par un bouchon, apparemment mis en place avant la cuisson⁽²⁾. Le sciage d'un vase a montré que ceux-ci étaient vides (cf. Pl. LX, A).

Un squelette⁽³⁾, orienté N.-S., fut découvert au niv. moy. m. — 2,41. Ecrasés par l'effondrement du plafond, les ossements avaient été déplacés. La tête, tournée vers l'E. occupait l'extrémité N.-E. d'un enduit pulvérulent blanchâtre⁽⁴⁾ (dim. env. m. 2,00 \times 0,60), formant la couche sur laquelle reposait le mort. Celui-ci ne portait aucune parure.

§ 4. CONCLUSION (Pl. LX, B)

La fouille des substructures orientales du mastaba a livré, cette saison, un complément d'informations très instructif, concernant notamment le dispositif d'accès à l'appartement souterrain. Son emplacement, avec son puits situé en face des deux tombes (MV / t2-3), explique bien, dans une conception globale, la présence d'une cour extérieure, sise devant le mastaba lui-même.

⁽¹⁾ Des niveaux de sols semblables furent dégagés dans le cimetière septentrional; cf. Giddy-Grimal, *o.c.*, 44.

⁽²⁾ Un exemplaire (Inv. N° 1538), en revanche,

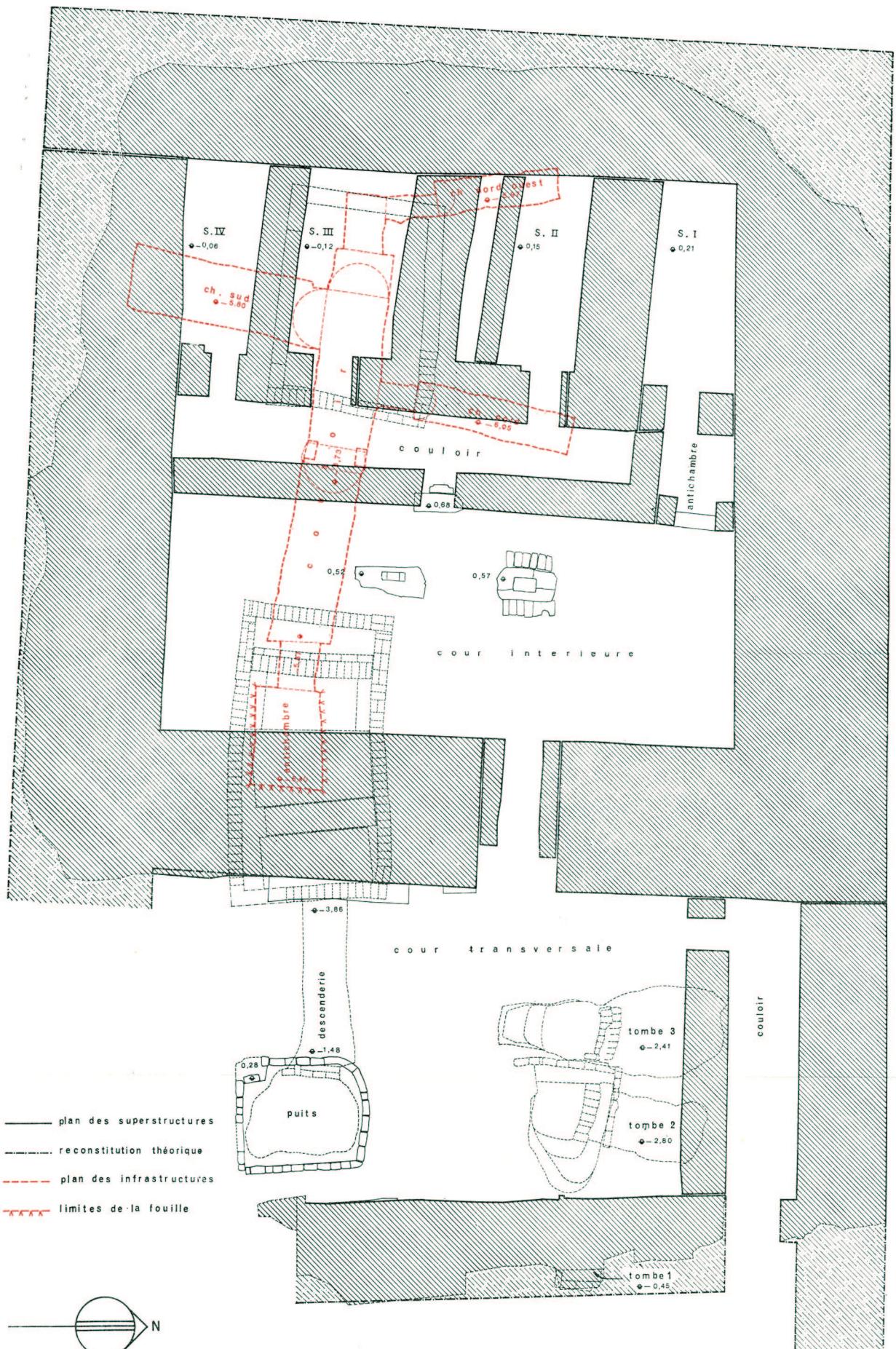
ne comporte pas de trou.

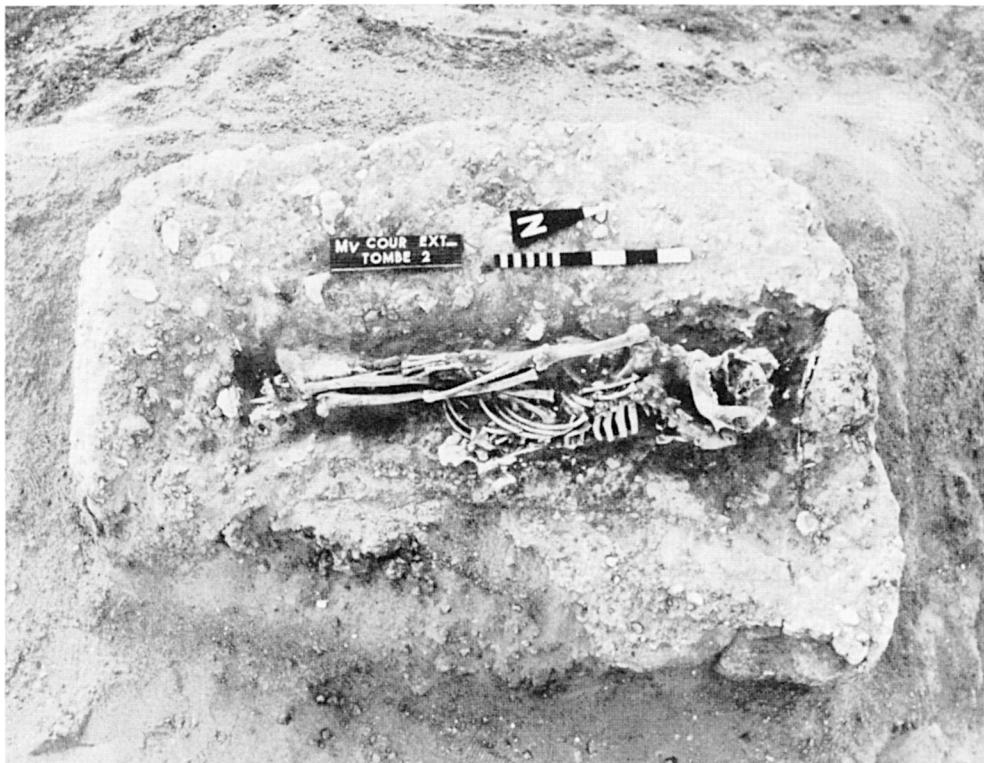
⁽³⁾ Ces ossements n'ont pas encore été examinés par le Prof. T. Dzierżykraj-Rogalski.

⁽⁴⁾ Cf. *supra*, n. 4 p. 234.

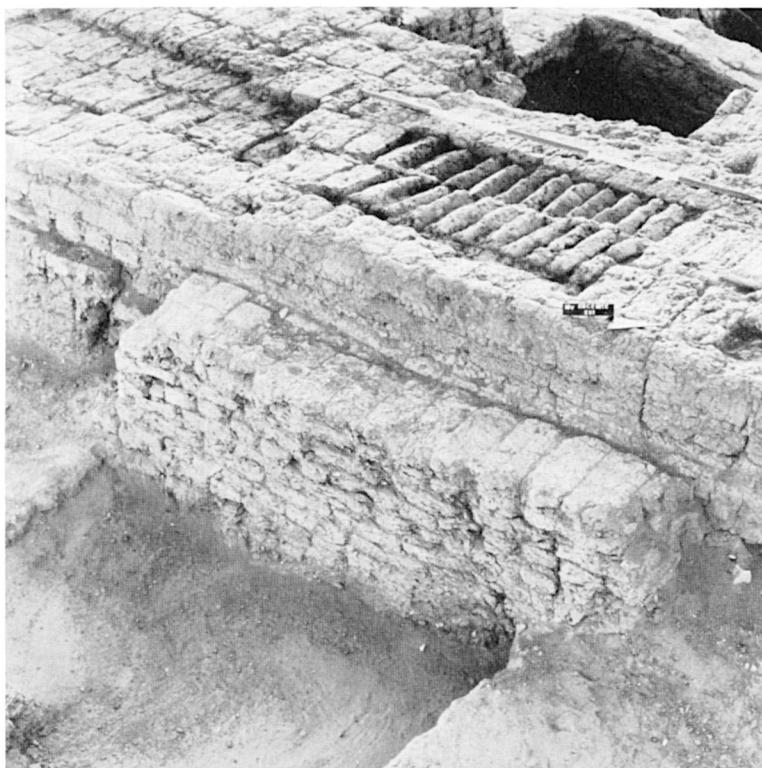
Quant aux deux sépultures secondaires, on rappellera que leur orientation N.-S. est identique à celle du Gouverneur. En outre, le matériel découvert offre lui aussi de bonnes similitudes. Ceci suggère donc que ces ensevelissements furent probablement contemporains de la construction du mastaba. La tombe du canidé (MV / t1), enfin, appartient, elle aussi, de par son niveau et sa situation, à ce complexe funéraire.

Le dégagement de ces structures orientales sera poursuivi lors des travaux de la prochaine campagne, avec une reprise des activités dans le secteur occidental du mastaba.

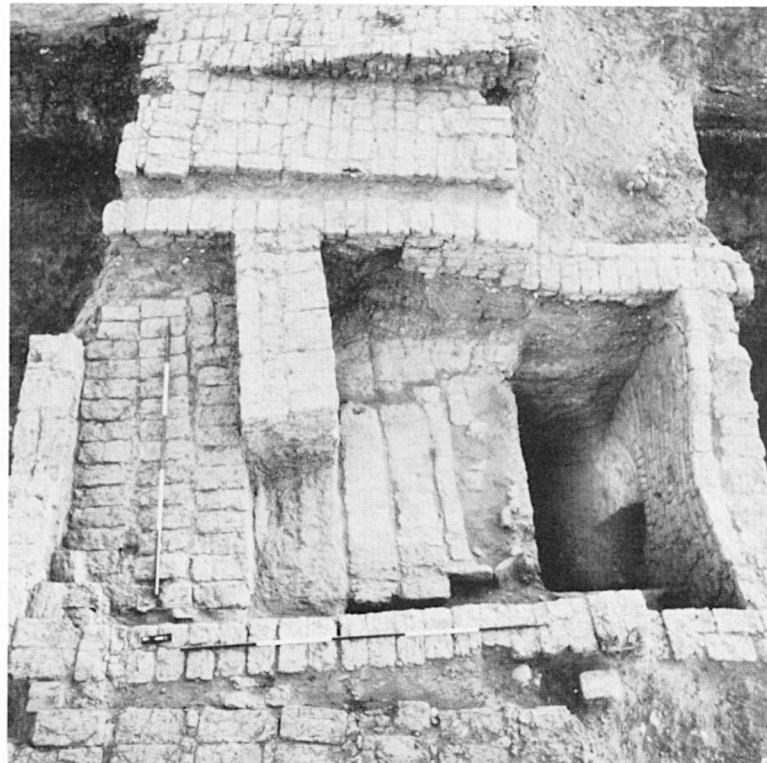




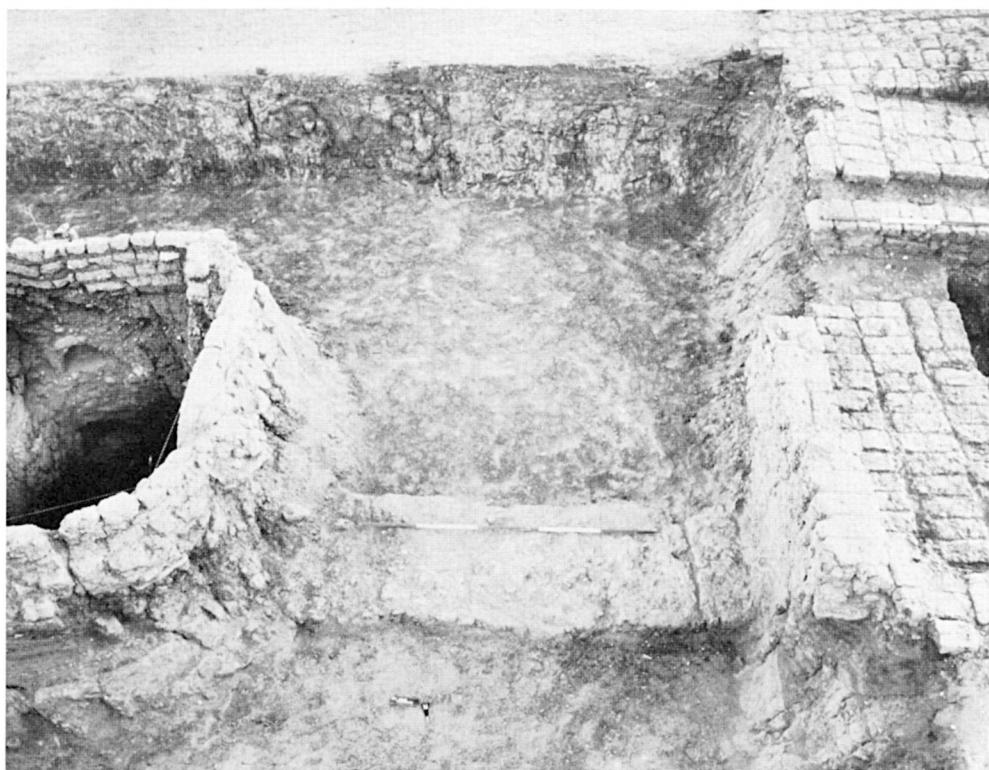
A. — Cour transversale : sépulture de canidé (cliché J.-F. Gout).



B. — Enceinte Est : au premier plan, le mur oriental du puits.
Au second plan, deux alignements de briques appareillés
sur une arête (cliché J.-F. Gout).



A. — Le puits de la cour intérieure : vue en direction du Sud, avec d'E. en O., le mur oriental du puits, les trois massifs bâtis sur les arcs de décharge et le mur de refend du puits (cliché J.-F. Gout).



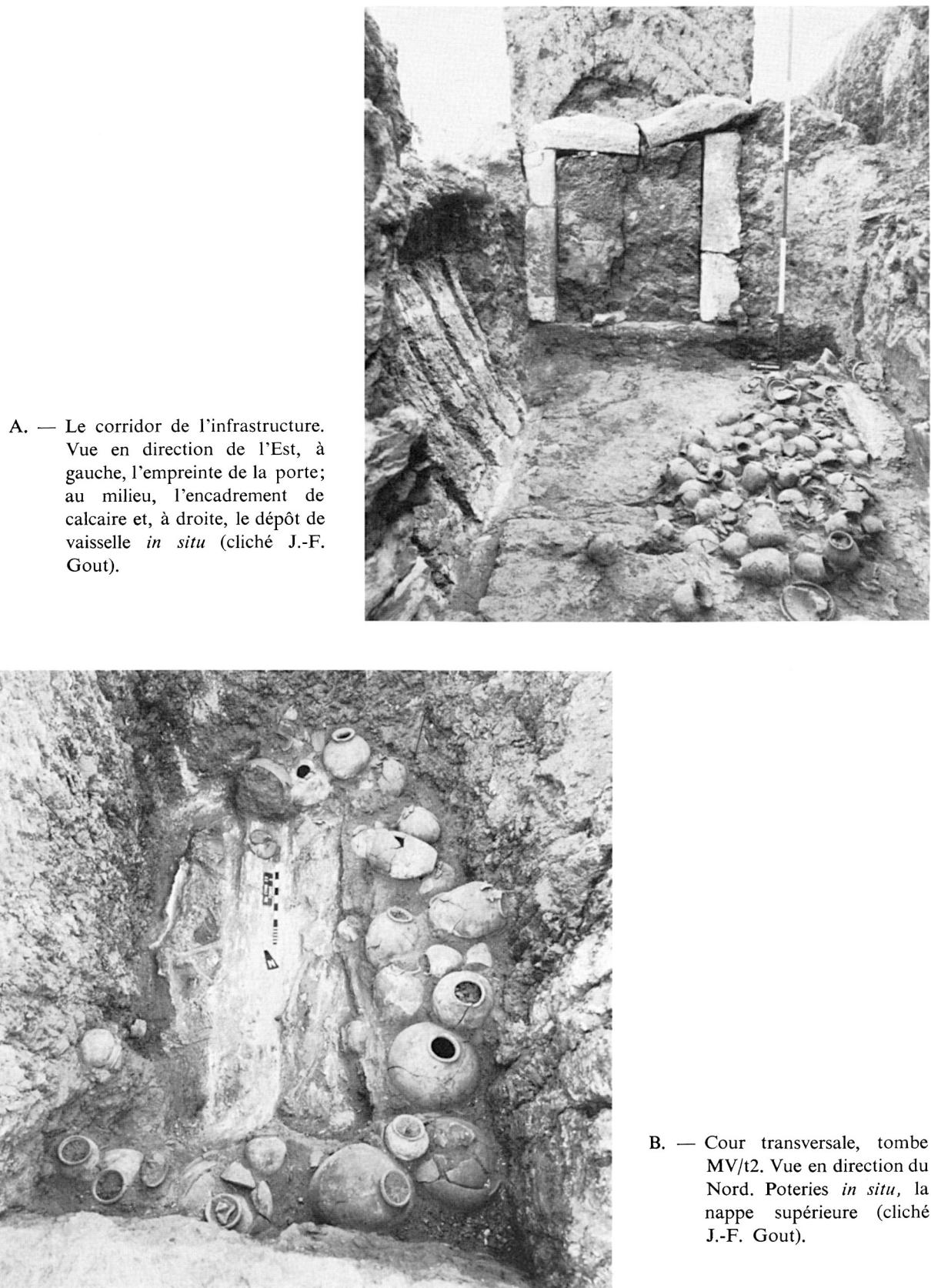
B. — La descenderie de la cour transversale en liaison avec le puits de la cour intérieure : vue en direction du Sud (cliché J.-F. Gout).



A. — La descenderie depuis le puits de la cour transversale (à droite) jusqu'au couloir Est-Ouest (à gauche). Vue en direction du Nord-Ouest. (cliché J.-F. Gout).

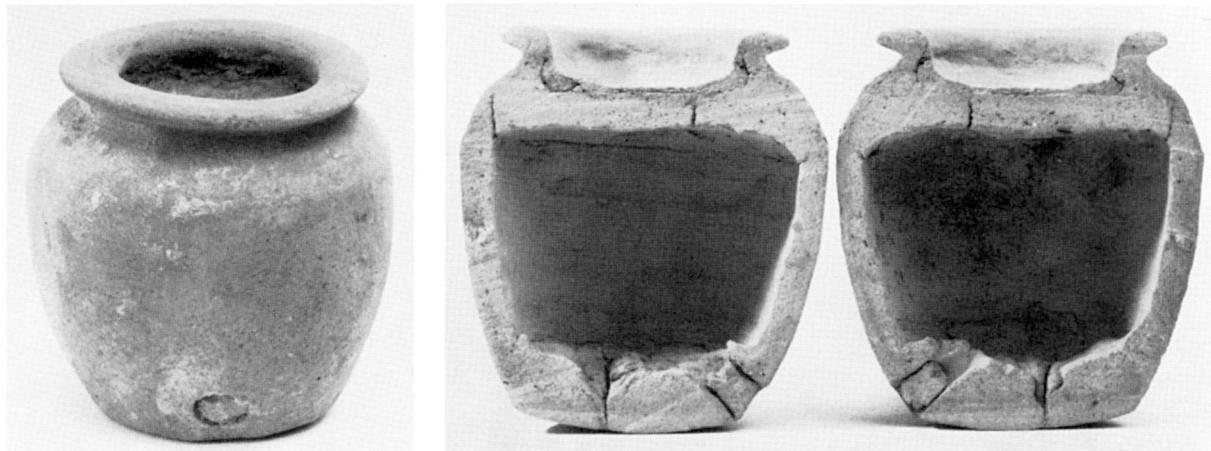


B. — Le couloir Est-Ouest, secteur oriental avec son dépôt de vaisselle *in situ*. Vue en direction du Nord (cliché J.-F. Gout).



A. — Le corridor de l'infrastructure.
Vue en direction de l'Est, à
gauche, l'empreinte de la porte;
au milieu, l'encadrement de
calcaire et, à droite, le dépôt de
vaisselle *in situ* (cliché J.-F.
Gout).

B. — Cour transversale, tombe
MV/t2. Vue en direction du
Nord. Poteries *in situ*, la
nappe supérieure (cliché
J.-F. Gout).



A. — Récipients découverts dans la tombe MV/t3 — Inv. N° 1532; 1536 — (cliché J.-F. Gout).



B. — Infrastructure du mastaba V, à la fin de la quatrième campagne. Vue en direction du Nord-Est (cliché J.-F. Gout).